

Marseille, le 13 octobre 2025

**Monsieur Georges Francois Leclerc**  
Préfet de région  
Place Félix Baret - CS 8000113282  
MARSEILLE Cedex 06, france

Référence : EAS/GR

Numéro ELISE : D25-028921

**Objet : Demande de réunion du comité de suivi pour l'apaisement de la mobilité sur le littoral sud de Marseille**

Monsieur le Préfet,

À l'initiative de Monsieur Christophe Mirmand, un comité de travail avait été constitué à ma demande afin de réunir l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux de mobilité sur le littoral sud de Marseille. Ce comité, présidé par les services de l'État, avait permis de créer un cadre de dialogue et de coordination indispensable, à un moment où la Métropole refusait de s'engager dans un travail conjoint avec la Ville de Marseille sur ce sujet pourtant stratégique.

Grâce à ces échanges, des avancées concrètes ont pu voir le jour, notamment dans le cadre du programme « Apaiser le littoral sud », qui a permis de premières améliorations en matière de sécurité, de partage de l'espace public et de circulation douce, notamment dans le périmètre du Parc national des Calanques.

Aujourd'hui, il apparaît nécessaire d'aller plus loin.

Les problématiques de circulation et de mobilité douce sur cet axe majeur nécessitent désormais une vision d'ensemble, intégrant la révision de la trame circulatoire, les aménagements de voirie pour une continuité cyclable, des voies réservées aux bus et pompiers, des trottoirs protégés, ou encore une réorganisation du stationnement riverains et visiteurs entre la statue du David et Callelongue.

Dans cette perspective, je souhaite vous demander la réunion prochaine du comité mis en place par votre prédécesseur, afin de relancer une dynamique collective et constructive autour de l'État, de la Ville, de la Mairie de secteur, de la Métropole, et des autres partenaires concernés.

Cette coordination est, à mes yeux, la seule voie possible pour parvenir à des solutions équilibrées, à la hauteur des enjeux de sécurité, de qualité de vie et de transition écologique sur notre littoral.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande et reste à votre disposition pour convenir d'une date et d'un ordre du jour adaptés.

Je vous prie d'agrérer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.  
*merci infiniment pour l'attention  
et l'efficacité de votre action  
peut être peu à peu bon  
Amicales*

Olivia FORTIN

